SITES CLASSÉS & SITES INSCRITS

lieux de beauté,
lieux de mémoire
en **Auvergne-Rhône-Alpes**

Centre
Val de Loire

Bourgogne
Franche-Comté

SUISSE

ITALIE

Nouvelle
Aquitaine

Occitanie

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Allier

Puy-de-Dôme

Cantal

Haute-Loire

Loire

Rhône

Ain

Haute-Savoie

Savoie

Isère

Ardèche

Drôme

MOULINS
MONTLUÇON
VICHY
CLERMONT-FERRAND
THIERS
ISSOIRE
AURILLAC
MAURIAC
BRIOUDE
LE PUY-EN-VELAY
SAINT-ÉTIENNE
ROANNE
BOURG-EN-BRESSE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
LYON
Villeurbanne
Vénissieux
Saint-Chamond
GIVORS
TOURNON-SUR-RHÔNE
VALENCE
PRIVAS
GRENOBLE
CHAMBÉRY
LA TOUR-DU-PIN
ANNECY
ANNEMASSE
THONON-LES-BAINS
GEX
GENÈVE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
BELLEY

LES 5 CRITÈRES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Pour être inscrit ou classé, un site doit présenter un intérêt général au regard de son caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque*.

CARACTÈRE ARTISTIQUE
Le maison et le site des Charmettes, en Savoie, où vécut Jean-Jacques Rousseau, aimé que le jardin où s'invita à la botanique, ont été classés pour leur caractère artistique.
Rousseau décrit cette retraite dans les Confessions.

CARACTÈRE HISTORIQUE
Le site de Gergovie,près de Clermont-Ferrand, marque la lieu de la bataille en - 52 av.JC entre les troupes de Vercingétorix retranchées dans l'oppidum de Gergovie et les légions de César.

CARACTÈRE SCIENTIFIQUE
Classés dès 1909, la grotte de Hautecourt, dans l'Ain, présente un intérêt scientifique exceptionnel du point de vue des milieux karstiques, de la faune cavernicole et de la préhistoire. Son accès est réservé aux scientifiques.

CARACTÈRE LÉGENDAIRE
Le site classé des " Roches qui dansent " à Saint-Barthélemy-de-Vals, dans la Drôme, doit son nom à une légende : on disait que cet ensemble mégalithique aux origines mystérieuses était le lieu de rassemblement des fées et que, dans la nuit de Noël, les pierres se mettaient à bouger et à danser.

CARACTÈRE PITTORESQUE
Le site du Puy Mary-Vallon du Cantal est constitué du plus grand volcan d'Europe qui s'étend sur 80 km de diamètre. Sa morphologie a été profondément transformée par l'exploitation séculaire de ses cendres et par l'érosion glaciaire de ses vallées qui a suivi.

&

SITES CLASSÉS

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 231 sites classés naturels ou bâtis à ce jour, pour 2690 en France. Le classement des sites est une procédure réglementaire qui, depuis 1930, et à l'image des Monuments historiques, permet de protéger les sites les plus exceptionnels sous la protection forte de la loi et le contrôle de l'État. Hormis l'entretien courant des fonds ruraux ou des constructions, tous travaux est soumis à une autorisation spéciale, assortie de prescriptions, délivrée par le ministre en charge des sites ou le préfet.L'objectif est de léguer aux générations futures un site préservé avec ses qualités paysagères et patrimoniales. Cette protection encourage les activités humaines, agricoles et forestières qui ont conduit à façonner ces paysages remarquables.

SITES INSCRITS

La Liste régionale Auvergne-Rhône-Alpes des « monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général » compte aujourd'hui 687 sites inscrits. La plupart ont été inscrits entre 1938 et 1950.
L'inscription constitue, à l'instar du classement, une mesure de surveillance en vue d'un classement ultérieur.
En fait, seule une petite partie de ces sites inscrits a été classés.
Pour d'autres, le maintien de l'inscription constitue une protection légère mais suffisante. L'architecte des Bâtiments de France émet un avis simple sur les projets d'aménagement ou de construction mais conforme dans le cas de démolition. D'autres grands sites inscrits bénéficient également d'une protection forte, mais cela est dû, en fait, notamment, des projets d'aménagement seraient susceptibles de compromettre l'intérêt des lieux.

LÉGENDE

SITES CLASSÉS

- Forêt/Arbre/Jardin remarquable *Woodland, tree*
- Paysage exceptionnel de montagne *Outstanding mountain landscape*
- Curiosité géologique (grotte, rocher) *Geological site (cave, rock)*
- Lac/Rivière/Cascade/Gorge *Lake, river, water fall, gorge*
- Point de vue/Belvédère *Viewpoint, belvedere*
- Ville/Village/Hameau/Place *Town, village, hamlet, square*
- Monument/Ouvrage d'art *Monument, Bridge and dam*
- Site légendaire et/ou historique *Legendary or historic site*
- Paysage viticole remarquable *Outstanding vineyard*
- Emprise territoriale des sites *Location of sites*

Grand Site de France / *The Grand Site*

SITES INSCRITS

Administration
Préfecture de région
LYON
Préfecture de département
LE PUY-EN-VELAY
Sous-préfecture
BRIOUDE

Population
plus de 100 000 hab.
de 50 000 à 100 000 hab.
de 20 000 à 50 000 hab.
Principales communes de moins de 20 000 hab.
Villeurbanne
Vénissieux
Oyonnax
Saint-Marcellin

Transports
Autoroute ou voie à caractère autoroutier
Route nationale
ou route départementale importante

Réalisation : Latitude Cartagène, 2019
Sources : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 2019
INSEE pour la démographie (chiffres de 2016, à l'échelle des communes)
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour les sites classés et inscrits (sept. 2017)